



PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2014/91/UE

Rapport Annuel 2024

PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026

OPCVM

Relevant de la directive européenne 2014/91/UE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2024

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : Jusqu'à 100% de l'actif net

► **Objectif de gestion** :

L'objectif de gestion du fonds est d'offrir, sur l'horizon de placement recommandé de 3 ans (à compter de sa date de création le 6/10/2023), une performance nette de frais de gestion supérieure de 1.4% au rendement de l'emprunt d'état français de maturité 11/2026 (OAT 11/2026) dont le taux actuariel était à 3.09% le 04/07/2023 soit un rendement cible net de 4.49%, tout en incluant une approche extra-financière ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

L'objectif de performance est fondé sur des hypothèses de marché retenues par la société de gestion. Il ne constitue pas une promesse de rendement. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés, de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisent de manière plus importante que prévue dans les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Le fonds utilise une stratégie d'investissement dite « buy and hold » ou de portage des titres. La construction du portefeuille reflétera les convictions de la société de gestion en termes d'analyse-crédit et ESG, et respectera le processus d'investissement défini par la société de gestion. Ce type de stratégie implique une faible rotation du portefeuille. Le gérant conserve toutefois la possibilité de procéder à des arbitrages dans l'intérêt du porteur.

Le portefeuille du Fonds peut être investi, avec une limite de 3% par émetteur (i) jusqu'à 100% de l'actif net en titres notés « Investment grade » (catégorie dite « de qualité ») libellés en euro et émis par des émetteurs situés dans la zone OCDE avec une notation supérieure ou égale à BBB- chez S&P ou à une notation interne équivalente (ii) jusqu'à 50% de l'actif net en obligations émises par des émetteurs privés et souverains notés « High Yield » (catégorie spéculative dite « à haut rendement ») dont la notation sera au minimum de B- chez S&P ou à une notation interne équivalente. La notation moyenne du portefeuille sera BB.

PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 promeut des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du Règlement SFDR, il contiendra une part d'investissements durables ayant un objectif environnemental. L'intégration de critères ESG contribue à enrichir l'approche d'investissement sur les taux. Tous les émetteurs (corporates et souverains) font l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative dans le cadre d'un processus de notation qui s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG interne et les données des sociétés externes de notation extra financière. Le processus d'analyse ESG interne privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur (« Best-in-Universe »), tandis que l'équipe de gestion fait progresser les émetteurs dans la durée à travers la politique d'engagement de PAM.

L'application du filtre ESG permet de réduire l'univers d'investissement de plus de 20%.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et +3,5.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme pour couvrir ou exposer le fonds aux risques de taux, de crédit ou de change. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement réinvestis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque semaine avant le jeudi 17h00 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative hebdomadaire datée du vendredi.

Durée de placement recommandée : 3 ans.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

La société de gestion ne garantit pas aux souscripteurs qu'ils ne subiront pas de moins-values par rapport à leurs investissements dans le FCP. Les risques encourus par les porteurs sont principalement liés à la classification de

PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 en OPCVM « Obligations et autres titres de créances libellés en euro » et sont repris ci-après : la matérialisation d'un risque pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : l'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêt. L'impact d'une variation des taux est mesuré par le critère « sensibilité » du FCP, ici compris dans une fourchette de 0 à 3,5. En effet, la sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative du FCP une variation de 1% des taux d'intérêt. Une sensibilité de 0,50 se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux d'intérêt, par une baisse de 0,50% de la valorisation du FCP.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque de crédit : le FCP peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser, voire devenir nulle et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : le FCP peut avoir recours à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent le FCP à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative du FCP.

Risque lié au recours aux dérivés : le FCP peut avoir recours à des dérivés ce qui peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels il est investi.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés de taux. Il existe un risque que le FCP ne soit pas, à tout moment, investi sur les marchés de taux les plus performants et que le gérant ne sélectionne pas les titres de créances les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque opérationnel : le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels il investit.

Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Lors de sa réunion du 12 décembre, la BCE a baissé à nouveau ses taux directeurs de 25bps: taux de facilité de dépôt abaissé de 3.25% à 3.00%, taux «refi» de 3.40% à 3.15% et taux de facilité de prêt marginal de 3.65% à 3.40%. Ainsi après dix hausses consécutives de ses taux directeurs entre juillet 2022 et octobre 2023 dont le cumul avait atteint 450bps, soit la plus forte progression des taux directeurs depuis la création de l'euro en 1999 en un laps de temps aussi court et après cinq statu-quo consécutifs, la BCE, après avoir procédé à une 1ère baisse de ses taux directeurs en juin, à une 2nde baisse en septembre après une pause en juillet et à une 3ème baisse en octobre, a donc décidé d'une 4ème baisse en décembre. Il convient de rappeler que la baisse de septembre s'était accompagnée d'une «restructuration» des taux directeurs entre eux par réduction de l'écart entre chacun. Ainsi, alors que le taux de facilité de dépôt avait été réduit de 25bps, le taux de refinancement («taux refi») et le taux de facilité de prêt marginal avaient eux été réduits de 60bps. Par le resserrement de l'écart entre ses taux directeurs, le but de la BCE était de réduire la volatilité des taux sur les marchés interbancaires. Ces 3 taux s'établissent donc désormais à 3.00%, 3.15% et 3.40%, soit seulement 40bps d'écart entre le plus bas et le plus haut.

En ce qui concerne les divers plans d'achats d'actifs dans le marché, la situation n'évolue pas, la BCE continuant de réduire la taille de son bilan. Pour le portefeuille du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (Pandemic Emergency Purchase Programme, PEPP), si le réinvestissement intégral des remboursements en principal des titres arrivant à échéance était encore de vigueur tout au long du 1er semestre 2024, depuis début juillet ce portefeuille est réduit de 7,5Mds€ par mois en moyenne au 2ème semestre avant que les réinvestissements ne s'arrêtent totalement en fin d'année. Enfin on signalera que les derniers encours de TLTRO III («Targeted Long Term Refinancing Operation») arrivent à échéance en décembre de cette année et ne s'élevaient plus qu'à environ 29Mds€ à fin novembre.

Dans son communiqué, les 25 membres du Conseil des gouverneurs présidé par Christine Lagarde a justifié son action par un processus de désinflation «en bonne voie» mais s'accompagnant d'«une reprise économique plus lente» qu'anticipé en septembre. Ce discours est confirmé par les nouvelles projections

économiques concomitamment publiées par la BCE qui ont fait état de prévisions en baisse tant de croissance pour 2024 à 2026 que d'inflation pour 2024 et 2025. Ainsi table-telle désormais sur une hausse de 0,7% du PIB en 2024, contre 0,8% prévu auparavant, puis 1,1% en 2025 et 1,4% en 2026. Concernant l'inflation globale, elle l'anticipe en moyenne à 2,4% en 2024, 2,1% en 2025, 1,9% en 2026 et 2,1% en 2027. Mais, une certaine vigilance reste nécessaire compte tenu des tensions sur le commerce mondial avec, notamment, l'arrivée au pouvoir du nouveau président américain en janvier 2025 et la décarbonation des économies qui sont des facteurs potentiels de hausse de l'inflation. Enfin on notera que, si le calendrier de baisses de taux supplémentaires semble incertain, la BCE ne mentionne plus comme auparavant dans son communiqué que les taux devaient rester «restrictifs aussi longtemps que nécessaire» pour ramener l'inflation à l'objectif mais, qu'à la place, il est indiqué qu'«avec le temps, l'atténuation progressive des effets de la politique monétaire restrictive devrait soutenir un redressement de la demande intérieure».

Il doit être souligné que cette décision de la BCE est intervenue en pleines turbulences politiques au sein des deux principales économies de la zone euro également susceptibles de freiner la croissance, puisqu'en France un nouveau gouvernement doit être nommé après la chute du 1er ministre Barnier et qu'en Allemagne des élections anticipées doivent se tenir en février.

En ce qui concerne la croissance économique de la zone euro, on rappellera que, si en 2020 le PIB avait chuté de -6.4% à raison de la «crise covid», il avait rebondi à +5.2% en 2021 en sortie de confinement. Puis en 2022, la croissance de la zone euro s'est quand même affichée à +1.8% en dépit des effets récessifs du conflit russo-ukrainien sur l'activité économique. En revanche la croissance a franchement décéléré en 2023 puisque, selon Eurostat, les 20 pays partageant la monnaie unique ont enregistré une croissance de seulement 0,5%. En 2024, en rythme trimestriel, le PIB s'est affiché en hausse à +0.4% au Q3 contre +0.2% au Q2, +0.3% au Q1 et +0% au Q4 2023. En rythme annuel, le PIB s'est établi également en hausse à +0.9% au Q3 contre +0.5% au Q2, +0.4% au Q1 et +0.1% au Q4 2023. Si les risques de récession semblent pour l'instant avoir été repoussés, le niveau de l'activité demeure faible et cette faiblesse pourrait s'accroître. En effet, en ce qui concerne l'indice PMI Markit composite zone euro, combinant services et activité manufacturière, il s'affiche certes en hausse à 49.5 en décembre contre 48.3 en novembre mais demeure sous les 50 pour le deuxième mois consécutif. L'indice PMI du secteur des services repasse au-dessus des 50 en décembre alors qu'il avait chuté en-dessous de ce seuil en novembre à 49.5. EN revanche l'indice PMI du secteur industriel demeure stable en décembre à 45.2 comme en novembre et demeure sous les 50 pour le 30ème mois consécutif ! La croissance de la zone euro continue donc de se montrer extrêmement faible notamment dans les secteurs industriels. Pour ce qui concerne l'inflation globale de la zone euro, rappelons qu'elle avait atteint son pic en octobre 2022 en rythme annuel à +10.6% (niveau le plus élevé enregistré par l'office européen des statistiques depuis le début de la publication de l'indicateur en janvier 1997) avant de se replier régulièrement par la suite. En décembre l'inflation globale en zone Euro ressort en hausse à +2.4% contre +2.2% en novembre, +2% en octobre et +1.7% en septembre (qui était son plus bas niveau depuis trois ans et demi grâce au recul des tarifs de l'énergie) et s'éloigne donc à nouveau des 2% cibles d'équilibre de moyen-terme de la BCE. L'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac), indicateur de référence des banquiers centraux, demeure quant à elle à nouveau stable en décembre +2.7% comme en novembre, octobre et septembre et se maintient donc toujours plus proche des 3% que des 2%. En ce qui concerne le taux de chômage de la zone euro, il demeure stable à 6.3% en octobre comme en septembre et août. Ainsi malgré une faible croissance économique, l'indicateur se maintient à son plus bas niveau depuis que l'office européen des statistiques a commencé à compiler cette série en avril 1998 pour les pays ayant adopté la monnaie unique. Il demeure donc toujours très nettement en-dessous de son niveau pré-pandémique de 7.4% en février 2020. On ne peut que constater que le niveau extrêmement faible de la croissance actuelle de la zone euro n'a toujours pas de réelle traduction dans les chiffres du chômage. Mais les nombreuses annonces de fermetures de sites de production récemment annoncées tant en France qu'en Allemagne pourraient en revanche peser sur l'évolution de l'emploi.

Dans ce contexte, en décembre, la moyenne mensuelle de l'Ester s'est affichée à +3.064% (+3.165% en novembre), celle du swap 1 an OIS à +2.131% (+2.250% en novembre) et celle de l'Euribor 3 mois à +2.825% (+3.007% en novembre).

Pour ce qui est des rendements obligataires de la zone euro, ils auront été en hausse quasi-continue de début 2021 jusqu'au début octobre 2023 où ils ont atteint leur plus haut en réaction à la forte hausse de l'inflation et aux resserrements monétaires des principales banques centrales. Mais en novembre et décembre 2023, ils ont enregistré une baisse spectaculaire dans le sillage des excès d'anticipations de baisses des taux directeurs tant aux USA qu'en zone euro. Depuis le début de l'année 2024, la correction de ces anticipations excessives de baisse des taux directeurs de fin 2023 ont été à l'œuvre de telle sorte que les rendements obligataires ont été orientés à la hausse tout au long du 1er semestre. Le second

semestre est quant à lui caractérisé par un égal mouvement de baisse mais aux évolutions très erratiques. Après une détente continue en juillet, août et septembre grâce au repli concomitant de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique, les taux obligataires de la zone euro alternent hausses et baisses : tensions en octobre, détente en novembre et nouvelles tensions en décembre. Ces mouvements erratiques ont été essentiellement la conséquence de variations d'anticipations concernant les niveaux de croissance et d'inflation aux Etats-Unis. Ainsi le taux du Bund 10 ans s'affiche fin décembre à +2.36% contre +2.09% fin novembre, +2.39% fin octobre et +2.12% fin septembre (plus bas historique à -0.86% début mars 2020 et plus haut à +2.97% début octobre 2023). De même le taux du BONOS espagnol 10 ans s'affiche en hausse fin décembre à +3.06% contre +2.79% fin novembre, +3.09% fin octobre et 2.92% fin septembre (plus bas historique à -0.02% mi-décembre 2020 et plus haut à +4.06% début octobre 2023) tout comme celui du BTP italien 10 ans à +3.52% fin décembre contre +3.27% fin novembre, +3.65% fin octobre et +3.45% fin septembre (plus bas historique à +0.52% mi-décembre 2020 et plus haut à +4.98% mi-octobre 2023). Il en a été de même pour l'OAT 10 ans française qui termine le mois de décembre à +3.19% contre +2.89% fin novembre, +3.13% fin octobre et +2.92% fin septembre. Mais le spread OAT/bund est passé d'un mois sur l'autre à +83bps fin décembre contre +80bps fin novembre, +73bps fin octobre et +80bps fin septembre (ce spread était tout début 2024 à 53bps). Cela est la conséquence directe du résultat des élections européennes françaises qui s'est traduit par la poussée des extrêmes, la dissolution de l'Assemblée et l'absence de majorité parlementaire.

En ce qui concerne les spreads de crédit court-terme des émetteurs bancaires, après s'être considérablement accrus en avril et mai 2020 suite à la crise sanitaire, ils n'ont cessé de se réduire au cours des mois qui ont suivi jusqu'à repasser en territoires négatifs et atteindre des niveaux bien inférieurs à ceux d'avant crise ! Mais le revirement de politique monétaire de la BCE ainsi que le conflit russo-ukrainien ont refait partir ces spreads très sensiblement à la hausse dès début 2022. La moyenne mensuelle des spreads à l'émission contre Ester des certificats de dépôt à 3 mois des principales banques françaises s'affiche à nouveau en sensible hausse passant de +10.1bps en novembre à +11.5bps en décembre (plus haut à +25.6bps en mai 2020 et plus bas à -5.6bps en décembre 2021) ce qui est son niveau le plus élevé depuis juin 2020 ! Ainsi la normalisation en cours de la politique monétaire de la BCE (dont le remboursement intégral des opérations TLTRO III a eu lieu en décembre) ont fait retrouver aux banques une réelle appétence à lever des ressources sur le court terme notamment avec l'approche du « passage de fin d'année ».

Enfin, concernant le marché du crédit, l'indice iTRAXX Europe 5 ans Corporate IG « générique », représentatif de la moyenne des spreads de crédit à 5 ans de 125 émetteurs corporates européens «investment grade», a légèrement monté d'un mois sur l'autre passant de +56bps fin novembre à +58bps fin décembre. Il se situe donc toujours très en dessous de son niveau prévalant le 23 février 2022, veille de l'entrée des troupes russes en Ukraine, à +71bps. On rappellera également les plus hauts atteints par cet indice durant ce conflit fin septembre 2022 à +138bps. Ce niveau de l'indice a de quoi surprendre compte tenu de la faiblesse de la situation économique de la zone euro et des nombreuses difficultés actuellement rencontrées par certains de ses grands secteurs industriels que sont l'automobile, la grande distribution, l'acier, le luxe et l'immobilier se traduisant par de nombreuses annonces de fermeture de sites notamment en France et en Allemagne (cf indice PMI industriel sous le seuil des 50 pour le 30ème mois consécutif).

Sur l'année 2024, la performance du fonds PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 est de +4,34% pour la part SI, de +4,24% pour la part I et de +4,13% pour la part R. Depuis sa création le 6 octobre 2023, les performances sont de +8,86% pour la part SI, de +8,73% pour la part I et de +8,59% pour la part R

Les performances passées du fonds ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'année 2024, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques.

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'année 2024, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2024 sont disponibles sur le site www.palatine-am.com rubrique Réglementation.

Prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

Annexe ESG : Reporting article 29 LEC de la Loi Energie Climat n°2019-1147 du 08/11/2019 ex act.173 de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)

1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC.

L'analyse des critères ESG (sur l'Environnement, le Social et la Gouvernance) de Palatine AM d'un émetteur (action ou dette) permet d'évaluer la démarche RSE des entreprises. Notre démarche ESG se matérialise par une politique d'intégration des risques de durabilité et l'intégration dans notre gestion des critères environnementaux sociaux et de gouvernance.

Palatine AM est convaincu que la prise en compte de ces critères ESG est source de performance financière sur le long terme. Cette démarche permet d'associer toutes les équipes de la société de gestion. Palatine AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). Son engagement a pour vocation de pousser les entreprises dans une démarche de progrès. Elle passe par une politique de vote axée sur les critères ESG, un dialogue avec les entreprises et un engagement collaboratif avec WDI.

Toutes les informations concernant l'article 29 LEC de la Loi Energie Climat et relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : <https://www.palatine-am.com/investissement-durable>.

2) Déploiement au niveau du fonds.

a) Prise en compte de critères ESG et de critères liés au changement climatique par le fonds
Ce fonds applique des exclusions normatives, sectorielles et de controverses dont la liste est accessible à l'adresse suivante www.palatine-am.com.

b) Politique de vote et engagement

Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.

En 2024, le filtre ESG a exclu un minimum de 20% des émetteurs les plus mal notés de l'univers d'investissement de départ.

Règlement SFDR – Règlement TAXONOMIE

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

Le produit financier réalise une part d'investissements durables, d'au moins 10%, ayant un objectif environnemental pour laquelle il s'assure du respect du principe de DNSH et d'une bonne gouvernance.

Le produit financier intégrera également l'alignement à la taxonomie dans sa gestion. Les investissements corporate devront permettre d'atteindre un alignement minimum du portefeuille de 0%.

L'annexe périodique SFDR figure à la fin de ce rapport.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations :

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion.

Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur.

La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2024, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (25 collaborateurs fin de période) a représenté 3 069 K€, et se décompose pour 2 279 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 790 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

- VI – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	Type	Date	Quantité	Montant(€)
FR001400D6M2	EDF 3.875% 01/12/27	Achat d'obligations	27/11/2023	1 000	1 034 259
FR001400JEA2	Banque Stellantis France SA 4.0% 21-JAN-2027	Achat d'obligations	24/11/2023	1 000	1 009 027
FR0013247202	EDENFP 1.875% 03/30/27	Achat d'obligations	27/11/2023	1 000	953 900
XS2466172363	DTRGR 1.625% 04/06/27	Achat d'obligations	27/11/2023	10	943 713
FR001400AK26	ELIS SA 4.125% 24/05/27 *EUR	Achat d'obligations	24/11/2023	7	715 882
XS2708354811	CA BK IRL 4.75% 25/01/27 *EUR	Achat d'obligations	24/11/2023	700	710 951
XS2601458602	SIENFI 4 04/05/26	Achat d'obligations	17/11/2023	700	701 846
XS2208302179	AZZUR AERO 2.625% 05/27 *EUR	Achat d'obligations	10/11/2023	700	645 034
FR0012401669	BPCE 0% 17/02/27 *EUR	Achat d'obligations	14/11/2023	5 000	621 005
FR001400EJI5	ILIAD 5.375% 14/06/27 *EUR	Achat d'obligations	24/11/2023	6	617 715

-VII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2024 : - OPCVM = 9,18 % de l'actif net.

- IX - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS

Depuis le 2 janvier 2024, la gestion financière est déléguée à Ostrum Asset Management dans le cadre d'un partenariat stratégique et afin de bénéficier de ses capacités d'analyse crédit. Palatine Asset Management et Ostrum Asset Management appartiennent au même groupe (BPCE).

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE

Néant.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Palatine Ambition Rendement 2026

Identifiant d'entité juridique :
969500A6FEQFCP1V9Y85

Caractéristiques environnementales et sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

NON

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __ %

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une portion de XX% d'investissement durables.

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durable sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

ayant un objectif social

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __ %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales **mais n'a pas réalisé d'investissement durables**.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 a promu des caractéristiques environnementales sur la période.

La mesure de l'atteinte de la promotion des caractéristiques environnementales est publiée ci-après en date de chaque fin de trimestre.

○ Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille a été la suivante (hors cash et assimilé) :

1- Entreprises :

Indicateurs	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024	Moyenne annuelle
Respect des politiques d'exclusions	100,00%	100,00%	100,00%	96,57%*	99,14%*
Pourcentage de valeurs investies ayant une note ESG supérieure au seuil d'exclusion de 20% min.	98,40%**	98,38%**	96,77%**	96,71%**	97,57%**

* Le résultat inférieur à 100% s'explique par la présence de deux valeurs qui, plusieurs mois après leur investissement dans le fonds, ont été placées sur liste d'exclusions. Cependant, compte tenu de la nature du fonds « buy and hold », ces valeurs sont conservées dans le fonds.

** Au jour de l'investissement, 100% des valeurs investies avaient une note ESG supérieur au seuil de 20%. Entre temps, la note ESG de certains émetteurs a évolué à la baisse, sous le seuil de 20%. Cependant, compte tenu de la nature du fonds « buy and hold », ces valeurs sont conservées dans le fonds.

2- Souverains :

Aucun émetteur souverain investi sur la période.

Sur la période, la performance des indicateurs de durabilité du portefeuille par rapport à son indice de référence a été la suivante :

1. Entreprises :

Indicateurs	Fonds					Univers d'investissement				
	T1	T2	T3	T4	Moyenne	T1	T2	T3	T4	Moyenne
Note ESG (sur 20)	11,60	11,62	11,71	11,73	11,66	11,00	11,05	11,05	11,10	11,05

2. Souverains :

Aucun émetteur souverain investi sur la période.

○ ...Et par rapport aux périodes précédentes ?

1. Entreprises :

Indicateur	31/12/2023		Moyenne 4T - 31/12/2024	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Note ESG (sur 20)	11,57	11,00	11,66	11,05

2. Souverains :

Aucun émetteur souverain investi sur la période.

○ Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Le fonds n'entendait pas réaliser d'investissement durable.

○ Dans quelle mesure les investissements durables que ce produit a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Ce produit financier n'entendait pas réaliser d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Ce produit financier n'entendait pas réaliser d'investissement durable.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?

Ce produit financier n'entendait pas réaliser d'investissement durable.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives définies dans l'annexe 1 du règlement délégué 2022/1288 de la Commission européenne datant du 6 avril 2022 n'ont pas été prises en compte au sein de ce produit.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les 15 principaux investissements du produit financier (ou 50% des investissements du produit financier) sur la période ont été les suivants :

Principaux investissements	Secteur	% d'actifs	Pays
PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ANS (I)	OPC	4,73%	France
PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ANS (I)	OPC	3,24%	France
ILIAD 5.375% 14/06/27 *EUR	Télécommunications	2,56%	France
EIFFAGE 1.625% 14/01/27	Industrie	2,49%	France
EDF 3.875% 01/12/27	Utilities	2,31%	France
CA BK IRL 4.75% 25/01/27 *EUR	Consommation de base	2,19%	Irlande
Banque Stellantis France SA 4.0% 21-JAN-2027	Finance	2,14%	France
WLNFP 0.875% 06/30/27	Industrie	2,05%	France
CE 4.777 07/19/26	Industrie	1,98%	Etats Unis
ELIS SA 4.125% 24/05/27 *EUR	Industrie	1,79%	France
ALOFP 0.25% 10/14/26	Industrie	1,77%	France
EDENFP 1.875% 03/30/27	Industrie	1,68%	France
ZF FINANCE 2.75% 25/05/27 *EUR	Finance	1,67%	Allemagne
DTRGR 1.625% 04/06/27	Industrie	1,67%	Pays-Bas
DB 1.625% 01/20/27	Finance	1,66%	Allemagne

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le produit n'entendait pas réaliser d'investissements durables et n'a définis aucun objectif d'investissement durable. La proportion d'investissements liés à la durabilité est donc nulle.

○ Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs au cours de la période a été la suivante :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissement du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/01/2024 au 31/12/2024



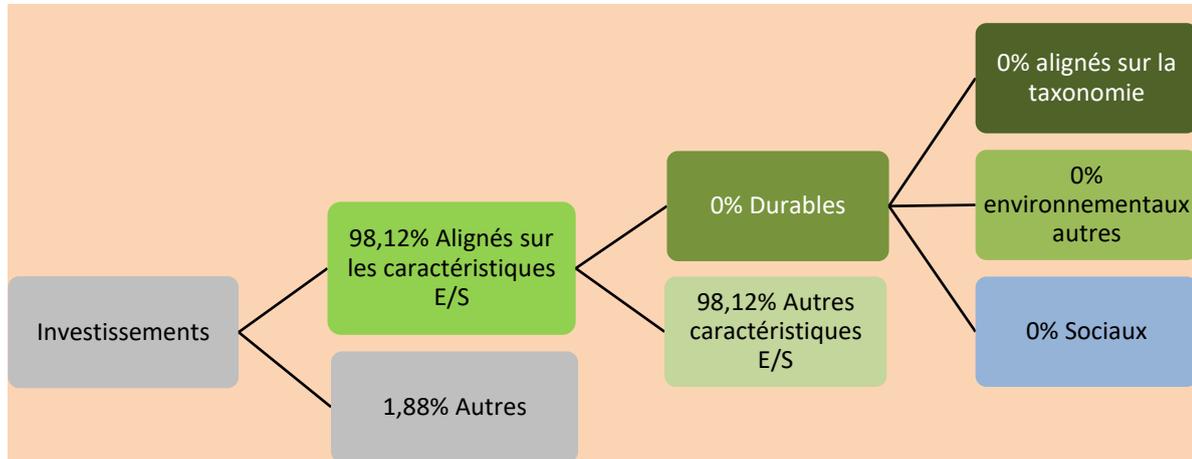
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburant à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

○ Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les principaux secteurs d'investissement au cours de la période ont été les suivants :

- Industrie
- Financier
- Consommation de base
- Télécommunications
- Immobilier
- Services aux collectivités
- Matériaux de base
- Santé



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE¹ ?

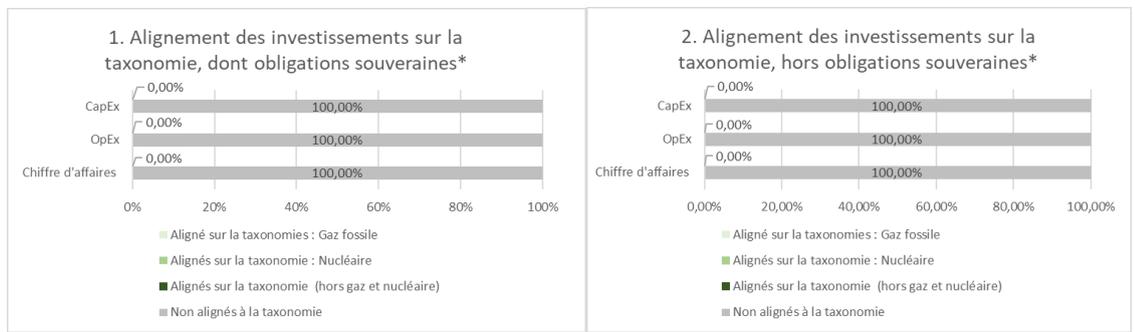
Ce produit financier n'entend pas réaliser d'investissements durables environnementaux alignés à la taxinomie de l'UE.

○ Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie ?

- Oui
- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – Voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière de durabilité des activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit n'entendait pas réaliser d'investissement durable et n'a défini aucun objectif d'investissement durable. La proportion d'investissements liés à la durabilité est donc nulle.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont 1,88% de liquidités au cours de la période.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants de l'approche extra-financière pour sélectionner les investissements au cours de la période ont été les suivants :

- **Filtre d'exclusions sectorielles et normatives** : 99,14%* des valeurs investies respectent les politiques d'exclusion de Palatine AM.

* Le résultat inférieur à 100% s'explique par la présence de deux valeurs qui, plusieurs mois après leur investissement dans le fonds, ont été placées sur liste d'exclusions. Cependant, compte tenu de la nature du fonds « buy and hold », ces valeurs sont conservées dans le fonds.

- **Filtre notation ESG** : note ESG moyenne des émetteurs Entreprises sur la période de 11,66/20, supérieure à celle de l'indice de référence qui est de 11,05/20.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

FCP PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 14 mois clos le 31 décembre 2024

FCP PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026

86, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 14 mois clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 relatifs à l'exercice de 14 mois clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 06 octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Jean-Luc MENDIELA

Associé

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	53 755 382,85
Négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	53 755 382,85
Non négo-ciées sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négo-ciés sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciés sur un marché ré-gle-menté ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	5 284 596,00
OPCVM	5 284 596,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	59 039 978,85
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00
Comptes financiers	0,00
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	0,00
Total de l'actif I+II	59 039 978,85

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	52 999 965,37
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	4 578 457,06
Capitaux propres I	57 578 422,43
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	57 578 422,43
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	27 565,49
Concours bancaires	1 433 990,93
Sous-total autres passifs IV	1 461 556,42
Total Passifs : I+II+III+IV	59 039 978,85

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	1 242 917,29
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	10 407,50
Sous-total produits sur opérations financières	1 253 324,79
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-6 266,72
Sous-total charges sur opérations financières	-6 266,72
Total revenus financiers nets (A)	1 247 058,07
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-362 672,08
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-362 672,08
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	884 385,99
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-48 930,85
Sous-total revenus nets I = (C+D)	835 455,14
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	95 866,30
Frais de transactions externes et frais de cession	-194,20
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	95 672,10
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	21 370,91
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	117 043,01

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	3 310 688,76
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	3 310 688,76
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	315 270,15
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	3 625 958,91
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	4 578 457,06

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du Fonds est de chercher à saisir les opportunités d'investissement sur les marchés de taux en offrant, sur l'horizon de placement de 3 ans (à compter de sa date de création), une performance nette de frais de gestion supérieure de :

- 1.3 % au rendement de l'emprunt d'état français de maturité 25/11/2026 (OAT 11/2026) dont le taux actuariel était à 3.09 % le 04/07/2023 soit un rendement cible net de 4.39 % sur la part R ;
- 1.4 % au rendement de l'emprunt d'état français de maturité 25/11/2026 (OAT 11/2026) dont le taux actuariel était à 3.09 % le 04/07/2023 soit un rendement cible net de 4.49% sur la part I;
- 1.5 % au rendement de l'emprunt d'état français de maturité 25/11/2026 (OAT 11/2026) dont le taux actuariel était à 3.09 % le 04/07/2023 soit un rendement cible net de 4.59 % sur la part SI ;

au travers de l'investissement dans des obligations d'émetteurs principalement privés, tout en incluant une approche extra-financière ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2024
Actif net Global en EUR	57 578 422,43
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS I en EUR	
Actif net	6 120 812,27
Nombre de titres	5 629,431
Valeur liquidative unitaire	1 087,28
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,20
Capitalisation unitaire sur revenu	16,33
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS R en EUR	
Actif net	38 224 038,70
Nombre de titres	35 198,845
Valeur liquidative unitaire	1 085,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,20
Capitalisation unitaire sur revenu	15,02
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS SI en EUR	
Actif net	13 233 571,46
Nombre de titres	12 156,152
Valeur liquidative unitaire	1 088,63
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,21
Capitalisation unitaire sur revenu	17,64

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 31 décembre 2024 a une durée exceptionnelle de 14 mois et 26 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les obligations libellées en devises européennes sont évaluées au cours de clôture Ask pendant la période de souscription soit du 05/10/2023 au 23/11/2023 puis, à compter du 24/11/2023, au cours de clôture Mid du jour coté sur un marché central où elles sont inscrites, ou en fonction d'un cours calculé à partir d'un spread de marché reporté sur une courbe de taux de référence.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour ou à défaut au dernier cours coté du jour.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h heure de Londres.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

A l'exception des Bons émis par les Etats de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés (contrats de pension, etc...) sont valorisés :

- Pour les instruments à taux variables au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit ;
- Pour les instruments à taux fixe, sur la base du prix de marché et en l'absence de prix de marché incontestable actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation

Les acquisitions et cession temporaires de titres sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels (valorisation selon les conditions prévues au contrat)

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et / ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat.
Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux / Barème		
			Part SI	Part I	Part R
1	Frais de gestion financière et	Actif Net	0,50 % TTC maximum	0,60 % TTC maximum	0,70 % TTC maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion				
3	Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*	Non significatif*	Non significatif*
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant
5	Commission de surperformance	Actif Net	Néant	Néant	Néant

*OPC investissant moins de 20% dans d'autres OPC

Mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative (swing pricing)

La société de gestion a mis en place, à compter du 31/12/2023, une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP.

Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS I	Capitalisation	Capitalisation
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS R	Capitalisation	Capitalisation
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS SI	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	0,00
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	56 537 953,28
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-3 250 277,70
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	884 385,99
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	95 672,10
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	3 310 688,76
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	57 578 422,43

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS I		
Parts souscrites durant l'exercice	6 065,551	6 106 499,92
Parts rachetées durant l'exercice	-436,120	-467 162,48
Solde net des souscriptions/rachats	5 629,431	5 639 337,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 629,431	
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS R		
Parts souscrites durant l'exercice	37 824,543	38 193 677,18
Parts rachetées durant l'exercice	-2 625,698	-2 783 115,22
Solde net des souscriptions/rachats	35 198,845	35 410 561,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	35 198,845	
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS SI		
Parts souscrites durant l'exercice	12 156,152	12 237 776,18
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	12 156,152	12 237 776,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 156,152	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	2 347,59
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	2 347,59
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	13 985,56
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	13 985,56
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS SI	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS I FR001400JC84	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 120 812,27	5 629,431	1 087,28
PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS R FR001400JC92	Capitalisation	Capitalisation	EUR	38 224 038,70	35 198,845	1 085,94
PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS SI FR001400JC76	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 233 571,46	12 156,152	1 088,63

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	53 755,38	53 755,38	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 433,99	0,00	0,00	0,00	-1 433,99
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		53 755,38	0,00	0,00	-1 433,99

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-	(*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	53 755,38	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 433,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	-1 433,99	0,00	0,00	53 755,38	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	40 990,25	11 282,56	1 482,57
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	40 990,25	11 282,56	1 482,57

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		0,00
Dettes		
	Frais de gestion fixe	27 565,49
Total des dettes		27 565,49
Total des créances et des dettes		-27 565,49

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	36 644,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	266 438,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS SI	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	59 588,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			1 047 429,85
	FR0013455540	BPCE ISSUER 0.5% 24-02-27 EMTN	381 279,85
	FR0012401669	BPCE ZCP 17-02-27 EMTN	666 150,00
TCN			0,00
OPC			5 284 596,00
	FR0010370528	PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	1 934 080,00
	FR0010377564	PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans Part I	3 350 516,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			6 332 025,85

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	835 455,14
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	835 455,14
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	835 455,14

Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	91 962,85
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	91 962,85
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	91 962,85
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	91 962,85
Total	91 962,85
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	528 997,81
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	528 997,81
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	528 997,81
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	528 997,81
Total	528 997,81
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	214 494,48
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	214 494,48
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	214 494,48
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	214 494,48
Total	214 494,48
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	117 043,01
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	117 043,01
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	117 043,01

Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	12 437,96
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	12 437,96
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 437,96
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	12 437,96
Total	12 437,96
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	77 734,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	77 734,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	77 734,18
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	77 734,18
Total	77 734,18
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	26 870,87
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	26 870,87
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	26 870,87
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	26 870,87
Total	26 870,87
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			53 755 382,85	93,36
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			53 755 382,85	93,36
Automobiles			400 270,41	0,70
RENAULT 2.5% 02-06-27 EMTN	EUR	400 000	400 270,41	0,70
Banques commerciales			11 628 098,96	20,20
BBVA 0.5% 14-01-27	EUR	400 000	384 219,89	0,67
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	150 000	150 860,73	0,26
BNP PAR 2.125% 23-01-27 EMTN	EUR	100 000	101 124,88	0,18
BPCE ISSUER 0.5% 24-02-27 EMTN	EUR	400 000	381 279,85	0,66
BPCE ZCP 17-02-27 EMTN	EUR	500 000	666 150,00	1,16
CA 1.875% 22-04-27	EUR	200 000	200 124,14	0,35
CAIXABANK 1.125% 12-11-26	EUR	200 000	194 230,55	0,34
CARREFOUR BQ 4.079% 05-05-27	EUR	900 000	941 000,47	1,63
CMZB FRANCFORT 0.875% 22-01-27	EUR	500 000	482 922,88	0,84
CRED AGRI SA 2.625% 17-03-27	EUR	500 000	506 930,00	0,88
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 07-05-27	EUR	700 000	672 082,18	1,17
CRED SUIS SA GROUP AG 1.0% 24-06-27	EUR	1 000 000	978 107,67	1,70
DEUTSCHE BK 1.625% 20-01-27	EUR	1 000 000	987 735,22	1,71
ING GROEP NV 1.25% 16-02-27	EUR	100 000	99 274,73	0,17
KBC GROUPE 0.375% 16-06-27	EUR	200 000	193 923,01	0,34
MIZUHO FINANCIAL GROUP 1.631% 08-04-27	EUR	600 000	590 918,96	1,03
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.875% 27-04-27	EUR	600 000	595 742,30	1,03
NATL WESTMINSTER BANK 1.375% 02-03-27	EUR	548 000	537 979,86	0,93
RCI BANQUE 4.5% 06-04-27 EMTN	EUR	700 000	740 854,97	1,29
SG 0.75% 25-01-27	EUR	800 000	768 143,34	1,33
Swedbank AB 0.3% 20-05-27	EUR	200 000	193 400,79	0,34
SWEDBANK AB 1.3% 17-02-27 EMTN	EUR	600 000	587 940,98	1,02
TORONTO DOMINION BANK 0.5% 18-01-27	EUR	700 000	673 151,56	1,17
Compagnies aériennes			505 686,99	0,88
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	500 000	505 686,99	0,88
Composants automobiles			2 122 786,76	3,69
FORVIA 2.375% 15-06-27	EUR	650 000	619 545,88	1,08
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	250 000	241 286,25	0,42
SCHAEFFLER AG 2.875% 26-03-27	EUR	500 000	509 855,55	0,89
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	700 000	752 099,08	1,30
Construction et ingénierie			1 482 572,42	2,57
GROUPE EIFFAGE 1.625% 14-01-27	EUR	1 500 000	1 482 572,42	2,57
Crédit à la consommation			191 979,95	0,33
NT CONS FIN 0.5% 14-01-27 EMTN	EUR	200 000	191 979,95	0,33
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 225 760,74	2,13
WORLDLINE 0.875% 30-06-27 EMTN	EUR	1 300 000	1 225 760,74	2,13
Electricité			2 237 583,59	3,89
EDF 3.875% 12-01-27 EMTN	EUR	1 300 000	1 373 342,27	2,39
ORANO 5.375% 15-05-27 EMTN	EUR	800 000	864 241,32	1,50

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Emballage et conditionnement			485 034,45	0,84
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 0.875% 12-09-26	EUR	500 000	485 034,45	0,84
Equipements électriques			1 053 475,27	1,83
ALSTOM 0.25% 14-10-26 EMTN	EUR	1 100 000	1 053 475,27	1,83
FPI de détail			587 481,29	1,02
CARMILA 1.625% 30-05-27	EUR	600 000	587 481,29	1,02
Gestion immobilière et développement			1 249 779,83	2,17
AROUNDTOWN 0.375% 15-04-27	EUR	300 000	280 797,62	0,49
VONOVIA SE 0.375% 16-06-27	EUR	800 000	754 916,05	1,31
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	200 000	214 066,16	0,37
Hôtels, restaurants et loisirs			707 127,15	1,23
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	700 000	707 127,15	1,23
Infrastructure de transports			1 991 314,12	3,46
AUTOSTRASSE PER L ITALILIA 1.75% 01-02-27	EUR	700 000	696 579,37	1,21
AZZURRA AEROPORTI 2.625% 30-05-27	EUR	700 000	690 803,35	1,20
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 2.5% 04-05-27	EUR	600 000	603 931,40	1,05
Logiciels			1 565 987,88	2,72
BPOST SA DE DROIT PUBLIC 1.25% 11-07-26	EUR	600 000	591 964,44	1,03
TELEFON AB LM ERICSSON 1.125% 08-02-27	EUR	1 000 000	974 023,44	1,69
Marchés de capitaux			2 964 923,39	5,15
BANCO NTANDER 0.5% 04-02-27	EUR	400 000	383 149,14	0,67
INTERMEDIATE CAPITAL GROUP 1.625% 17-02-27	EUR	700 000	684 272,43	1,19
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 4.125% 30-05-27	EUR	600 000	633 454,19	1,10
NORDEA BKP 1.125% 16-02-27	EUR	300 000	292 676,26	0,51
ZF FINANCE 2.75% 25-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	971 371,37	1,68
Matériaux de construction			887 893,38	1,54
IMERYS 1.5% 15-01-27 EMTN	EUR	900 000	887 893,38	1,54
Produits chimiques			1 142 138,02	1,98
CELANESE US HOLDINGS LLC 4.777% 19-07-26	EUR	1 100 000	1 142 138,02	1,98
Produits pharmaceutiques			1 770 009,74	3,07
DUFREY ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	900 000	883 977,00	1,54
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 1.875% 31-03-27	EUR	900 000	886 032,74	1,53
Services aux entreprises			2 178 036,01	3,78
ELIS EX HOLDELIS 4.125% 24-05-27	EUR	1 000 000	1 048 275,07	1,81
ELO 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	400 000	389 487,06	0,68
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.25% 04-04-27	EUR	700 000	740 273,88	1,29
Services aux professionnels			1 501 100,94	2,61
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	900 000	883 052,04	1,54
MANPOWER 3.5% 30-06-27	EUR	600 000	618 048,90	1,07
Services clientèle divers			3 949 694,26	6,86
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.75% 22-05-27	EUR	800 000	854 392,77	1,48
AYVENS 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	200 000	213 301,64	0,37
AYVENS 4.375% 23-11-26	EUR	700 000	720 884,07	1,25
EDENRED 1.875% 30-03-27	EUR	1 000 000	996 952,19	1,74

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	500 000	520 909,66	0,90
LEASYS 4.625% 16-02-27 EMTN	EUR	600 000	643 253,93	1,12
Services de télécommunication diversifiés			2 500 502,02	4,34
CELLNEX TELECOM 1.0% 20-04-27	EUR	600 000	579 839,10	1,01
ILIAD 2.375% 17-06-26	EUR	100 000	100 370,37	0,17
ILIAD 5.375% 14-06-27	EUR	1 400 000	1 509 919,37	2,62
TELE ITA 3.625% 25-05-26 EMTN	EUR	300 000	310 373,18	0,54
Services financiers diversifiés			6 696 110,02	11,63
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.625% 31-03-27	EUR	400 000	402 809,26	0,70
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	EUR	1 200 000	1 292 837,77	2,25
FIDELITY NATL INFORMATION SERVICES 1.5% 21-05-27	EUR	500 000	489 924,38	0,85
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 07-09-26	EUR	100 000	95 874,82	0,17
LYB INTL FINANCE II BV 0.875% 17-09-26	EUR	500 000	484 244,52	0,84
PSA BANQUE FRANCE 4.0% 21-01-27	EUR	1 200 000	1 269 243,34	2,20
RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 3.875% 27-06-27	EUR	600 000	624 312,74	1,08
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.0% 05-04-26	EUR	700 000	728 579,47	1,27
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	500 000	494 441,58	0,86
WENDEL 2.5% 09-02-27	EUR	800 000	813 842,14	1,41
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			965 241,64	1,68
NYKREDIT 0.75% 20-01-27 EMTN	EUR	1 000 000	965 241,64	1,68
Soins et autres services médicaux			777 364,03	1,35
AMPLIFON 1.125% 13-02-27	EUR	200 000	193 883,95	0,34
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 0.625% 30-11-26	EUR	607 000	583 480,08	1,01
Transport routier et ferroviaire			987 429,59	1,71
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 1.625% 06-04-27	EUR	1 000 000	987 429,59	1,71
TITRES D'OPC			5 284 596,00	9,18
OPCVM			5 284 596,00	9,18
Gestion collective			5 284 596,00	9,18
PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	EUR	8 000	1 934 080,00	3,36
PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans Part I	EUR	2 600	3 350 516,00	5,82
Total			59 039 978,85	102,54

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	59 039 978,85
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	0,00
Autres passifs (-)	-1 461 556,42
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	57 578 422,43

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS I	EUR	5 629,431	1 087,28
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS R	EUR	35 198,845	1 085,94
Part PALATINE AMBITION RENDEMENT 2026 PARTS SI	EUR	12 156,152	1 088,63